

Date de convocation :
13/05/2026

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-François-de-Sales légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BEBERT, Maire.

Présents : Thierry BEBERT, Emilie PAREY, Jérôme GUGGISBERG, Frédéric JOURY, Florence HOWELLS, Mélanie HERISSE, Claude BEBERT

Absents excusés : Yves PERRACHON Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU, Philippe PERNET

Pouvoirs : Yves PERRACHON à Frédéric JOURY, Sébastien SOUDIEUX à Thierry BEBERT, Mathilde THIOU à Florence HOWELLS

Secrétaire de séance : Emilie PAREY

OBJET : NOMINATION DES REFERENTS AMBROISIE

Afin de lutter de façon coordonnée contre l'ambroisie, l'Etat a défini le rôle du Maire sur ce sujet :

- nommer au moins deux référents territoriaux : un élu et un personnel territorial ou un bénévole ;
- inciter les citoyens à signaler les plans d'ambroisie via la plateforme de signalement ambroisie ;
- rappeler l'obligation de destructions des foyers ;
- suivre l'état de gestion de l'ambroisie sur les parcelles identifiées ;
- informer et communiquer sur les problématiques liées à la plante.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer Mme Claude BEBERT comme référent ambroisie (élu) et M. Lionel SIMON, référent ambroisie (personnel territorial).

Thierry BEBERT
Le Maire



Emilie PAREY
Secrétaire de séance